



Congé payé imposé

Par Bzzzit 25

Bonjour.

Mon employeur veut nous imposer de fermer 3 semaines au mois d'août, ce qui ferait 14 jours parce qu'il y a le 15 août dedans et 2 semaines à Noël, ce qui ferait encore 8 jours imposés.

Au total il fermerait l'entreprise et nous imposerait 22 jours de congés payés sur 25.

Voici donc ma question : à t'il le droit de nous imposer autant de jours de congés payés sachant qu'au final, il nous en resterait que 3 à poser librement.

Merci pour vos réponses et vos conseils.

Par kang74

Bonjour

C'est l'employeur qui gère son entreprise comme il le veut, donc vos horaires et la date de vos congés peuvent être imposées .

Il peut par exemple ne pas autoriser à prendre vos congés à Noël ou pendant les vacances d'été dans beaucoup de secteur .

La seule obligation qu'il a c'est que vous ayez 12 jours consécutifs de Mai au 31 Octobre ...